Revue trimestrielle Impact & Justice
T3 2026



Julie Tanner
Directrice générale, Investissements catholiques responsables

Des enquêtes sur l'industrie sucrière en Inde, deuxième producteur mondial de sucre, ont révélé des pratiques de travail forcé, de servitude pour dettes, de retenue de salaire et d'autres problèmes. Julie Tanner partage ses réflexions sur cette question importante et explique comment CBIS a réagi.

Pourquoi cette question est-elle importante ?

Nos recherches menées dans l'État indien du Maharashtra, qui produit environ un tiers du sucre de l'Inde, ont révélé qu'environ 1,5 million de travailleurs de la canne à sucre travaillent dans des conditions difficiles et peu réglementées, souvent privés de droits fondamentaux tels que les jours de repos, les congés maladie et le logement, subissant parfois des retenues de salaire.

Alors que les exportations indiennes génèrent environ 4 milliards de dollars par an et que cette culture fait vivre 50 millions d'agriculteurs et de travailleurs à travers le pays, l'ensemble du secteur est associé aux violations des droits humains et au travail forcé.

Que disent les Enseignements sociaux catholiques à ce sujet ?

Mensuram Bonam exige que les travailleurs bénéficient d'un environnement dans lequel la personne humaine puisse croître et s'épanouir. L'Église insiste également spécifiquement sur la nécessité de lutter résolument contre l'exploitation des enfants au travail, le travail forcé et la traite humaine. L'USCCB consacre également une section spécifique de ses directives à la traite humaine et au travail forcé.

« Les piliers d'engagement de CBIS définissent les domaines prioritaires clés de nos efforts d'actionnariat actif, traitant des enjeux au niveau de chaque entreprise comme aux échelons sectoriels. »

Spécifiquement, espérez-vous contribuer au changement ?

Chaque engagement de CBIS trouve sa source dans les Enseignements sociaux catholiques. Notre but est d'influencer le comportement des entreprises afin de promouvoir un ou plusieurs de nos trois piliers d'engagement, soit la dignité et la vie humaine, la justice économique et le bien commun et enfin le soutien de la création.

Afin d'opérer un changement systémique dans l'industrie sucrière, nous nous engageons auprès de six des plus grandes entreprises mondiales de l'agroalimentaire : Nestlé, Unilever, General Mills, Mondelez, Coca-Cola et Pepsi. Ces entreprises s'approvisionnent en sucre en Inde et nous estimons que leurs mesures sont inadéquates pour remédier aux problèmes de droits humains associés.

Compte tenu de la taille et de l'influence des compagnies impliquées, nous estimons que toute mesure positive qu'elles prendraient pourrait contribuer à améliorer les conditions de travail sur le terrain, et que ces actions pourraient encourager des efforts similaires dans l'ensemble du secteur.

« Notre objectif principal est d'améliorer le contrôle diligent des droits humains pour toutes les entreprises impliquées dans la chaîne d'approvisionnement du sucre en Inde. »



Que pouvez-vous nous dire sur vos progrès ?

Coca-Cola a fait état de mesures visant à fournir des équipements de protection, des abris contre le soleil, de l'eau potable et un accès aux aides publiques, dans le cadre d'initiatives qui bénéficieront à environ 100 000 travailleurs. De son côté, Nestlé a soutenu l'accès aux soins de santé pour les femmes travaillant dans la canne à sucre, notamment grâce à des services de santé maternelle et à des interventions mobiles.

CBIS collabore avec des investisseurs via l'Interfaith Center on Corporate Responsibility, où nous participons au groupe Ethical Global Supply Chain Leadership et siégeons au comité de direction sur le sucre pour faire progresser l'engagement collectif.

Avez-vous des suggestions sur la manière dont les investisseurs de CBIS pourraient s'impliquer dans votre formidable ouvrage ?

CBIS est le porte-parole de nos investisseurs grâce à nos efforts d'actionnariat actif et d'engagement auprès des entreprises. Il existe toutefois des moyens pour les investisseurs de contribuer à ces efforts. Pour ceux souhaitant s'impliquer davantage, écrire directement aux entreprises avec lesquelles nous travaillons peut s'avérer particulièrement efficace.

Même si nous avons mis ici en avant plusieurs entreprises, nos efforts d'engagement vont bien au-delà du secteur du sucre. J'encourage les investisseurs à contacter leur représentant CBIS pour en savoir plus sur nos initiatives en cours. Je recommande également la découverte du Rapport d'impact de cette année pour une perspective élargie de notre action et comment les investisseurs contribuent à générer un impact significatif à travers le monde.

Informations importantes

Tous les documents d'opinion reflètent le jugement actuel du conseiller et sont sujets à changement. Ces documents ne sont pas destinés à être une offre ou une sollicitation pour acheter, détenir ou vendre un instrument financier ou des services de conseil en investissement.

Les titres identifiés et décrits ne représentent pas tous les titres achetés, vendus ou recommandés pour les fonds CRI. Le lecteur ne doit pas partir du principe qu'un investissement dans les titres identifiés était ou sera rentable. Visitez notre site Web pour une liste complète des titres offerts sur la période.

Contact

Nous sommes impatients d'avoir de vos nouvelles !

Pour toutes vos questions, veuillez contacter votre représentant CBIS :

info@cbisglobal.com ou **(39) 080-919-9232**